



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

*Membre de la Commission des finances
de l'économie générale et du contrôle budgétaire*

Brigitte BAULAND

Députée suppléante

*Urgence
Signalée*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Mme Laure de La RAUDIERE

Présidente

Autorité de Régulation des Communications
Electroniques et des Postes
14 Rue Gerty Archimède
75 012 PARIS

Nos Réf : FB/FL

Paris, le 1^{er} février 2021

Madame la Présidente,

Chère Laure,

Je me permets d'attirer à nouveau votre attention sur la situation du département de l'Ardèche, plus particulièrement au sujet de la couverture en téléphonie mobile.

Au début de cette législature, le Premier Ministre Edouard Philippe s'était engagé à ce que les départements les plus affectés par la fracture numérique et les zones blanches bénéficient d'un « New Deal » visant à rattraper leur retard.

En vertu de cet engagement, 38 nouveaux pylônes 4G devaient être installés dans le département de l'Ardèche. Or à ce jour, trois ans après la signature du New Deal, seulement 5 nouveaux pylônes sont effectivement opérationnels.

Les élus et les Ardéchois comprennent d'autant moins cet état de fait que, depuis maintenant trois ans, les pouvoirs publics, l'ARCEP et les opérateurs communiquent pour vanter les mérites du « New Deal », la résorption rapide des zones blanches et la couverture généralisée du territoire en matière de téléphonie mobile.

J'avais d'ailleurs, à l'occasion des questions au gouvernement du 22 septembre dernier, alerté une nouvelle fois le gouvernement de cette situation, afin que conformément aux engagements renouvelés par le gouvernement à maintes reprises dans l'hémicycle, le « New Deal » numérique ne soit pas qu'un slogan, mais soit une réalité pour nos territoires.

La crise sanitaire a encore aggravé cette fracture numérique du fait du télétravail, de l'enseignement en distanciel et de la généralisation de la dématérialisation des démarches administratives.

Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr – Site : www.fabricebrun.fr

L'installation des nouveaux pylônes de téléphonie mobile inscrits dans le cadre du New Deal laissent espérer une évolution positive rapide sur notre territoire. Or les contraintes techniques administratives, légales de ces installations ont été sous-évaluées. On est bien loin de la réalité lorsqu'en moyenne deux années sont nécessaires pour installer un nouveau pylône.

Au regard de ces délais incompréhensibles, il est impératif que le processus d'installation de ces nouveaux pylônes bénéficie d'une instruction plus souple et avec des moyens adaptés. La rapidité de mise en œuvre doit être en cohérence avec les besoins et l'évolution technologique.

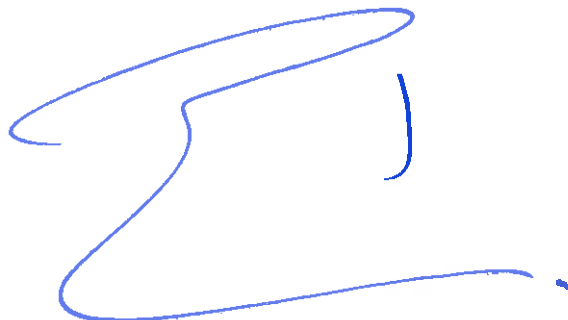
C'est pourquoi, je me permets aujourd'hui, de vous saisir officiellement, en votre qualité de Présidente de l'ARCEP, afin vous puissiez agir auprès des opérateurs de téléphonie mobile pour que les engagements gouvernementaux dont ils sont les maîtres d'ouvrage soient enfin mis en œuvre.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande légitime, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

Après ma 1^{ère} saisie sur le téléphone
fixe le 28 janvier dernier, tu trouveras ci-joint
un article de presse édifiant sur la situation de la Montagne Ardéchoise.

Enjuqué au retard sur le New Deal (seulement 5 nouveaux
pylônes 4G sur 38 promis), cela fait beaucoup pour l'Ardèche!



Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 - Courriel : contact@fabricebrun.fr - Site : www.fabricebrun.fr